

Un engagement, 100 numéros

Ensemble, organisons la résistance sociale ! C'est ce à quoi le Collectif solidarité contre l'exclusion (CSCE) et sa revue s'attellent depuis le 1er numéro, il y a 23 ans. Rétrospective.

Arnaud Lismond-Mertes et Yves Martens (CSCE)

En novembre 1996, paraissait le premier numéro du *Bulletin de liaison du Collectif solidarité contre l'exclusion* (CSCE). Un an plus tard (numéro 5) cet imprimé sortait sous le nom de *Journal du Collectif solidarité contre l'exclusion*, qu'il conservera jusqu'au numéro 63 d'octobre 2008, lequel paraît depuis sous le titre d'*Ensemble !*. De quoi ce chemin a-t-il été fait, et où en sommes-nous aujourd'hui ?

Depuis son origine jusqu'à ce jour, l'association a indiqué que « les membres du Collectif s'associent pour lutter contre l'exclusion en élucidant, en désignant et en combattant les mécanismes (économiques, sociaux, idéologiques) qui la produisent » et, dès son appel fondateur, elle a affirmé que « seuls des changements profonds peuvent éradiquer les inégalités et les exclusions ». Une orientation initiale a ainsi été donnée au développement de l'association et de sa revue.

Contre les chasses aux chômeurs

Dans sa rétrospective (*lire p. 50*), Ghislaine de Smet, membre fondatrice et longtemps rédactrice en cheffe de la revue, a évoqué la création de l'association et ses dix premières années d'activité. A partir de 2004, le Collectif solidarité contre l'exclusion (CSCE) s'est plus particulièrement engagé dans le combat contre la réforme de l'organisation de l'assurance chômage voulue par le gouvernement Verhofstadt II (VLD-PS-MR-SP.A-Spirit), prenant l'initiative de créer une plate-forme « contre le projet de chasse aux chômeurs » qui regroupera plus d'une centaine d'associations et d'organisations, et que le Collectif animera pendant

plusieurs années, notamment en assumant le rôle de porte-parole de cette plate-forme dans les médias. (1) Ce combat contre la destruction de l'assurance chômage (menée au nom de « l'État social-actif » et de la « compétitivité ») a été pleinement épousé par l'association et sa revue. Progressivement, le CSCE a développé une expertise dans l'analyse des réformes du chômage qui lui permettra de s'imposer, en Belgique francophone, comme l'un des acteurs du débat public en cette matière (*lire p. 54*). La revue a joué un rôle essentiel dans cette dynamique, tant pour l'élaboration des analyses que pour leur diffusion et la constitution d'un réseau de résistance aux réformes. Chaque nouveau gouvernement poursuivant, par de nouvelles attaques, la démolition de l'assurance chômage, plus de 200 articles ont depuis lors été publiés sur ce sujet dans la revue. (2) Faute d'avoir pu empêcher l'adoption de ces mesures, le CSCE aura au moins contribué à ce que la propagande gouvernementale soit contredite et que, dans le débat public, ces mesures soient qualifiées pour ce qu'elles sont : des « chasses aux chômeurs » visant à « casser les salaires ».

Pour des CPAS qui garantissent le droit à la dignité humaine

L'octroi de l'aide sociale et l'organisation des CPAS est un autre domaine dans lequel le CSCE s'est engagé et a développé son expertise (*lire p. 56*). Les étapes essentielles en ont été le « Forum CPAS » qu'il a organisé en 2000 (3), l'engagement du CSCE dans la Plate-forme *Non au projet de loi sur l'intégration sociale, oui à une amélioration de la loi sur le minimex*

(4), la rédaction, en 2006, de son *Mémoire pour l'amélioration de l'organisation des CPAS et de l'aide sociale* (5) ainsi que l'élaboration, en 2018, d'une nouvelle version de celui-ci. En outre, à partir de 2012, le développement par l'association d'un service d'aide juridique de première ligne en matière de droit à l'aide sociale (à

Le CSCE a développé une expertise dans l'analyse des réformes du chômage

l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale) (6) lui a permis d'ancrer ses analyses dans une expérience quotidienne de défense des usagers des CPAS, ce qui a notamment donné lieu à la publication régulière de *Chroniques des juridictions du travail à Bruxelles, section CPAS*. Plus de 180 articles ont à ce jour été publiés sur la thématique de l'organisation de l'aide sociale dans la revue. (7) C'est ainsi que, peu à peu, celle-ci (et ceux qui l'animent) ont été reconnus pour leur capacité à apporter dans le débat public un regard critique et rigoureux sur l'organisation de l'aide sociale, ce qui a notamment amené plusieurs bibliothèques d'écoles d'assistants sociaux à s'y abonner.

L'accès de tous à l'énergie, l'UE, Kimyongür...

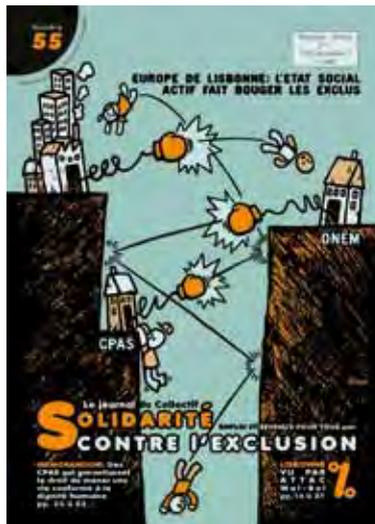
L'accès à l'énergie a été, de longue date, un des points d'intérêt du CSCE. En 2007, nous avons créé, avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, un service d'information et de défense des consommateurs de gaz et d'électricité (dans le cadre de l'enca-

⇒ drement social de la libéralisation du marché). C'est seulement à partir de cette date que cette question a été systématiquement traitée dans les pages de la revue (*lire p. 58*). Au fil des ans, une centaine d'articles ont été publiés sur cette question. (8) L'intérêt est notamment d'utiliser la connaissance acquise du marché d'un bien de première nécessité (à travers le service Infor GazElec) pour pouvoir alimenter le débat sur les enjeux sociaux qu'il recèle et sur le type d'organisation ou d'encadrement public souhaitable. Cela a notamment été le cas sur la question du remplacement des compteurs d'électricité électromécaniques par des compteurs communicants dits « intelligents ». Une décision d'apparence technique par rapport à laquelle, dès 2009, le CSCE et sa revue ont pu jouer un rôle pionnier pour mettre en débat les importants enjeux sociaux qu'elle recèle et sa pertinence. (9)

Quelques thématiques de référence et l'expertise qui y est liée peuvent enraciner une revue, mais à elles seules elles ne feraient pas vivre la publication au-delà des publics spécifiquement intéressés par ces matières. L'association a, dès ses origines, voulu aborder les questions sociales dans toute leur diversité. Le CSCE a été d'emblée confronté à la ques-

Une expertise et une expérience quotidienne de défense des usagers des CPAS

tion de l'UE et à la crise systémique. Dès le numéro 2 (janvier 1997), une large place a été donnée au projet de « Marche européenne contre le chômage, la précarité et l'exclusion ». De 2002 (Florence) à 2006 (Athènes), nous avons participé aux quatre premiers Forums sociaux européens et en avons rendu compte dans nos pages, jusqu'à ce que cette dynamique altermondialiste s'épuise. Entretiens, en 2004, nous avons lancé et animé, avec l'association ATTAC, une plate-forme « *Dire non au traité constitutionnel pour construire une autre Europe!* ». (10) Plus tard, nous avons suivi non seulement les principaux dossiers européens (directive



En 2006, un n° qui fait le lien entre les politiques voulues par l'Union européenne et l'État social actif en Belgique

Bolkenstein, Processus de Lisbonne, TTIP, CETA, Traités budgétaires, Eurozone...) mais également la façon dont l'UE traitait la Grèce. *In fine*, nous avons commencé à tenter de repérer l'état du débat « *Union européenne : stop ou encore ?* » (11)

La défense des droits humains et notamment les dérives des dispositifs antiterroristes a également été une de nos préoccupations. Dès 1997, le CSCE dénonçait dans ses pages la loi sur les « organisations criminelles »

Le n°63 en 2008 est le premier à paraître sous le nom d'Ensemble ! Avec un sujet récurrent depuis les débuts de la revue : le statut cohabitant



modifiant l'article 342 du code pénal et qui faisait, même en l'absence d'actes délictueux, de l'appartenance à une organisation un délit. C'était le début d'une dérive qui allait prendre de l'ampleur après l'attaque terroriste du 11 septembre 2001. Nous avons continué à en suivre les péripéties, au gré des analyses de la Ligue des Droits de l'Homme et notamment de « l'Affaire Bahar Kimyongür » (12) que nous avons suivie et dont nous avons soutenu le principal protagoniste depuis 2006 jusqu'à son ultime dénouement, en août 2013. (13) Bien d'autres combats et thématiques ont encore été abordés : depuis les conditions (déplorables) d'internement des « fous », en passant par le rabotage de l'Allocation de garantie de revenus, le négationnisme par rapport aux crimes coloniaux belges ou encore la situation de la presse et des médias, à laquelle nous avons consacré une rubrique récurrente depuis 2017. Nous avons aussi réagi systématiquement aux résurgences de cette vieille idée qu'est l'allocation universelle, en montrant combien cette proposition met en danger les fondements même de notre Sécurité sociale. (14)

Enfin, à travers la publication de portraits de militant-e-s, nous avons également essayé de faire connaître les visages et parcours de celles et ceux qui portent les luttes et de contribuer à la transmission de leur mémoire. La revue essaie ainsi de trouver un équilibre, toujours à réinventer, entre le suivi de certains dossiers thématiques et l'ouverture de nouveaux horizons.

Pluraliste, engagée, syndicalement ancrée, avec un rôle d'aiguillon...

Notre revue ne se définit pas que par les choix de ses sujets, mais aussi par celui de la façon de les aborder. Une des spécificités qu'elle revendique est son engagement et sa volonté de travailler d'une façon pluraliste, sans entraves partisans, ainsi que de contribuer à l'établissement de liens et de fronts au-delà des divisions entre les associations, les organisations syndicales et les partis progressistes. Le tout en permettant à chaque citoyen-ne avec ou sans emploi d'y prendre part. C'est une ligne constante depuis que nous paraissions : nous avons toujours défendu ce qui nous estimions juste, sans souci des partis impliqués dans l'adoption des mesures que

nous critiquions. De même, nous sommes restés en lien étroit avec les organisations syndicales, dont le rôle nous a toujours paru essentiel pour la défense des acquis sociaux, mais sans limiter les revendications que nous avons portées à ce qui faisait consensus en leur sein et entre elles. Jouer un rôle d'aiguillon, utiliser pleinement notre liberté critique est resté notre préoccupation constante. Quant aux partis politiques progressistes et démocratiques, nous avons essayé de rester avec chacun d'eux dans un rôle d'interlocuteur parfois (très) critique par rapport aux actes posés mais ouvert aux sensibilités diverses et sans parti pris *a priori*.

Faire une place à l'intérieur même de nos pages aux exclus et aux victimes des mesures dénoncées est



Les 10 ans de la chasse aux chômeurs : le sujet structurant de nos combats depuis 2004 (n°82).

Jouer un rôle d'aiguillon, utiliser pleinement notre liberté critique est resté notre préoccupation constante

un des défis les plus difficiles à réaliser. Nous avons notamment essayé de le faire à travers les nombreux interviews, « récits de vie » et témoignages que nous publions ainsi qu'à travers la place donnée aux groupes ou associations qui les défendent. Quant à notre diffusion, nous réalisons une large distribution gratuite d'exemplaires de notre revue à l'occasion de débats et de manifestations, afin de la mettre à la portée de tous ceux et celles qui veulent se mettre en mouvement. De même, nous avons veillé à ce que notre revue soit gratuitement disponible en ligne sur notre site (www.ensemble.be), du premier au dernier numéro.

Des forces vives

Tout ceci n'aurait pas été possible sans l'implication des membres de l'association, notamment au sein de son Conseil d'administration (Claude, Felipe, Henri, Jean-Marie, Eric, Khadija, Théo, Lazaros...), sans ceux qui ont assumé les responsabilités de rédacteur en chef ou de secrétaire de rédaction (Ghislaine, Luca, Carlos, Guéric, Claire, Yves, Jean-Marie, Daniel, Isabelle...), tous ceux et celles qui ont contribué à nos pages trop nombreux pour être cités (dont Denis, Gérald, Paul, Judith, Aida, ...),

celles et ceux qui ont mis nos indignations en images (dont Edouard, Titom, Stiki, Pepe, Cécile, Oli, Manu, Athalina, Jean-Louis...), de ceux et celles qui ont pris en charge la mise en page (dont Jean-Michel, Fathi, Fabienne...), ceux et celles qui ont assumé son expédition (les permanents dont Philippe et, au début surtout, beaucoup de bénévoles...) et, enfin,

L'allocation universelle ou revenu de base a été en couverture en 2015 et ici en 2018 (n°97).



tous leurs collègues qui leur ont apporté leur aide (Marcel, Nicolas, Michel...). Ensemble, en passant parfois par quelques discussions, phases de tensions et parfois de ruptures, nous avons pu accoucher des 100 numéros de cette revue. Nous pensons que nous pouvons en être fiers et ne sommes pas prêts de nous arrêter, tant que nous aurons les moyens de poursuivre.

Ces cent numéros n'auraient pas non plus pu voir le jour de cette façon-là sans le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, notamment à travers l'octroi de postes subventionnés ACS, sans celui (depuis 2006) de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de son administration de l'Éducation permanente, ainsi que celui de la COCOM et du Fonds Maribel. Si nous nous sommes nous-mêmes imposé un certain devoir de réserve par rapport à la critique de nos autorités subsidiaires directes, jamais, en 23 années d'existence, nous n'avons subi de pression politique directe pour orienter notre ligne éditoriale. C'est un fait qui mérite d'être salué. Le meilleur gage de la poursuite de nos activités et de notre indépendance reste toutefois la souscription d'abonnements par de nouveaux lecteurs. Les modalités d'abonnement figurent à l'avant-dernière page de chacun de nos numéros... □

(1) Journal du Collectif n°43, mars / avril 2004

(2) Regroupés sous la rubrique «Emploi et chômage» dans le classement thématique disponible sur notre site www.ensemble.be

(3) Journal du Collectif n°21, mai 2000.

(4) Journal du Collectif n°29, novembre 2001.

(5) Journal du Collectif n°55, septembre 2006.

(6) Infor Droits – solidarité contre l'exclusion - www.infordroits.be

(7) Regroupés sous la rubrique «CPAS et aide sociale» dans le classement thématique disponible sur notre site

(8) Regroupés sous la rubrique «Énergie» dans le classement thématique disponible sur notre site.

(9) Ensemble, n° 66 octobre 2009.

(10) Journal du Collectif n° 47, janvier/février 2005

(11) Ensemble, n° 94, septembre 2017.

(12) Journal du Collectif n° 56, novembre 2006.

(13) Ensemble, n° 79, août 2013.

(14) Outre des articles réguliers, ce sujet faisait la couverture d'Ensemble n°89 (décembre 2015) et d'Ensemble n°97 (septembre 2018).